



BASIC
Bureau d'Analyse Sociétale
d'Intérêt Collectif

Diagnostic partagé et approfondi du projet alimentaire territorial du PETR de l'Ariège



CLA DU 8 JUILLET

UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL ?

Un projet alimentaire de territoire ?

- Un projet alimentaire de territoire :

« une démarche collective portée par les acteurs d'un territoire qui cherchent à mettre en œuvre des solutions concrètes autour de la question de l'alimentation dans le territoire »

(MAA)

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 encadre cette politique et instaure les projets alimentaires territoriaux (PAT)

Dispositif de certification par le MAA



Les différents acteurs de l'agriculture et l'alimentation



Un projet alimentaire de territoire, pourquoi ?



Agriculture



Industrie



Distribution

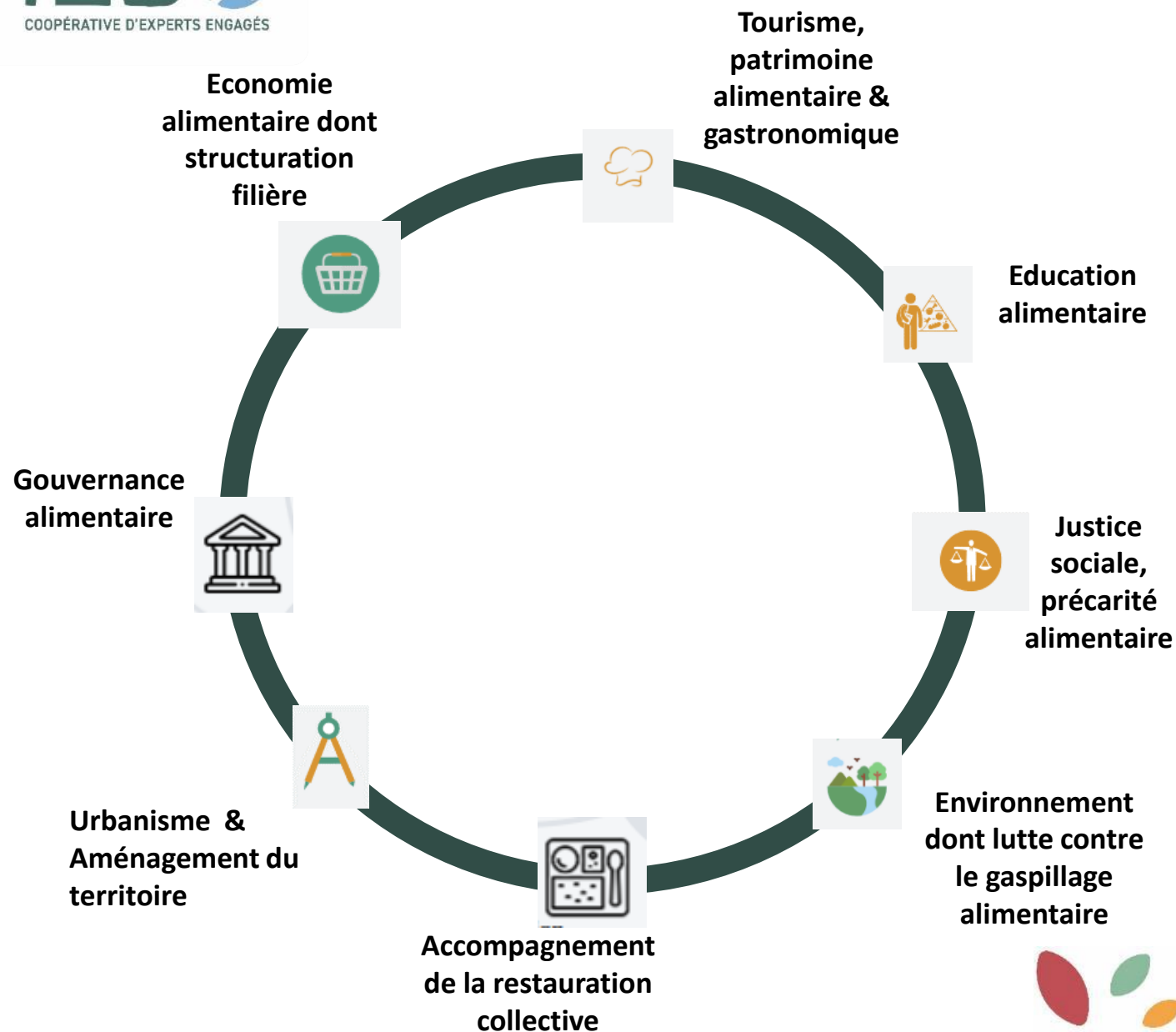


Consommation

- Il vise à rendre l'alimentation d'un territoire
- **plus durable** sur les 3 dimensions
 - **Sociale** : accès à une alimentation saine, de qualité pour tous, et favorisant la cohésion sociale, la création d'emplois..
 - **Économique** : une alimentation produite dans des conditions économiquement acceptables pour tous
 - **Environnement** : une alimentation protégeant la biodiversité, ressources en eau et énergétiques, les sols, l'air, etc.
- **plus résiliente** face aux changements climatiques et globaux



Pour répondre à ces enjeux, les PAT peuvent avoir une diversité d'axes stratégiques d'intervention....



Les PAT peuvent se concentrer sur certains axes vs être plus systémiques...

Choix à faire en fonction :

- des dynamiques locales sur l'alimentation préexistantes
- des moyens d'animation,
- de la volonté / de l'élan des acteurs à porter des actions
- des moyens financiers disponibles
- de la compétence et périmètres des acteurs qui le pilotent / le mettent en oeuvre



Les PAT sont des projets transversaux...

- 1) permettre un **rapprochement des différents acteurs de l'agriculture et de l'alimentation dans les territoires** (acteurs de la production, de la transformation, de la distribution, consommateurs, collectivités territoriales, acteurs de la société civile) et
- 2) **assurer la cohérence des différentes actions** mises en œuvre par les différents partenaires impliqués pour aboutir à ces objectifs communs.



Étapes de construction d'un PAT ?

Identifier et mobiliser les acteurs du territoire de l'alimentation et les mobiliser

Construire une stratégie collective : identifier les axes stratégiques

Conduire un diagnostic Partagé

Établir le plan d'action détaillé (chef de file, calendrier, budget, financement, indicateurs de suivi...)

Établir un socle de connaissances sur les enjeux du territoire : recueil et traitement des données sur la production de l'alimentation, et la consommation

Analyser les points de vue des acteurs sur les enjeux aux différents maillons et le « jeu d'acteurs »

Construire une vision partagée entre les acteurs de l'alimentation sur les Grands enjeux / défis du territoire



LE DIAGNOSTIC PARTAGE DU PROJET ALIMENTAIRE À L'ÉCHELLE DU PETR

La commande

Commande

Conduire un diagnostic partagé dans le but de définir une stratégie fédératrice, pertinente, cohérente et obtenir la reconnaissance du PAT du PETR de l'Ariège par le MAA

Points d'attention

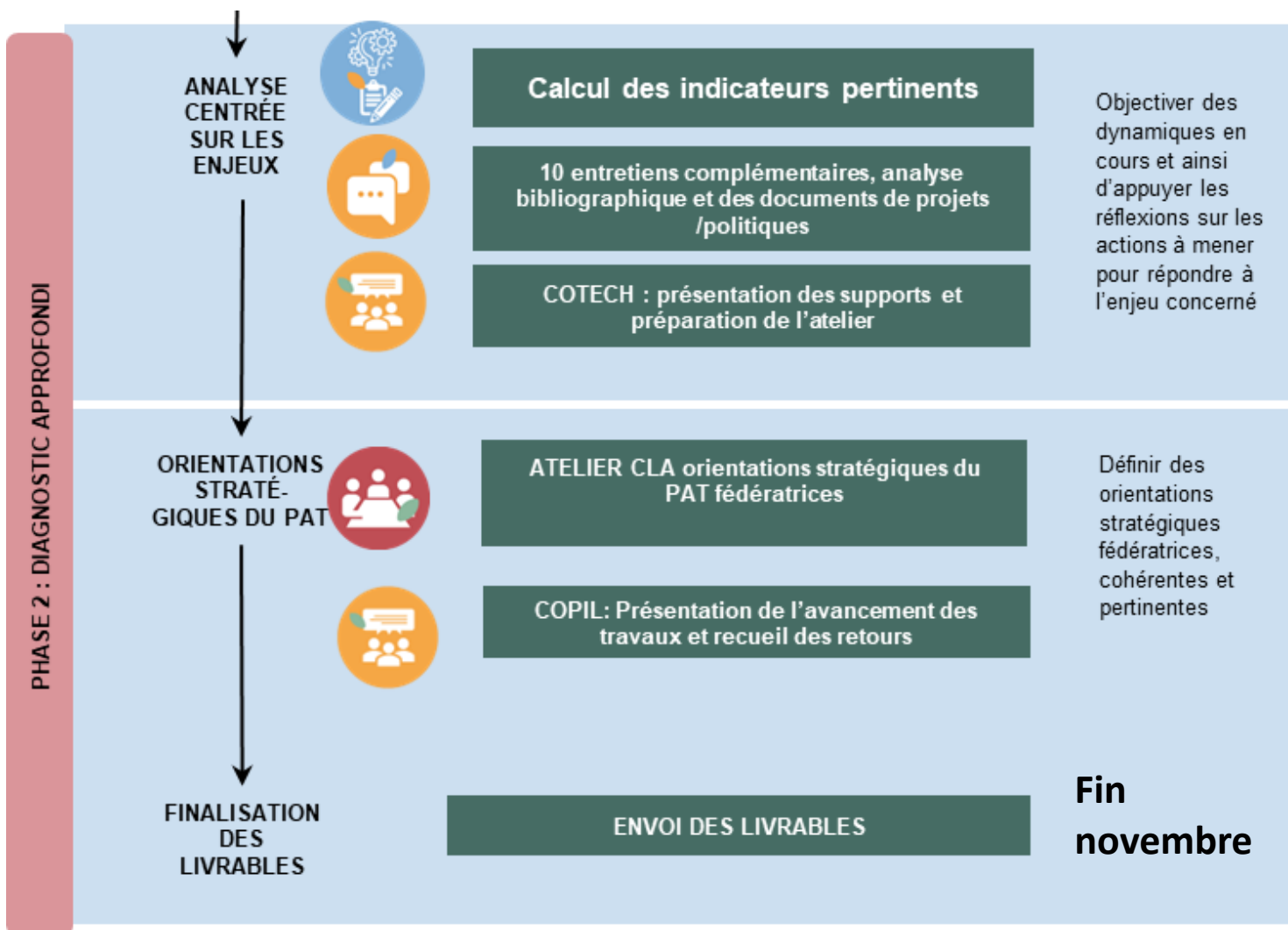
- **S'assurer de la cohérence du PAT du PETR de l'Ariège** (2 autres PAT du territoire ; avec les politiques, schémas de territoire et projets)
- **Distinguer les enjeux communs et ceux spécifiques aux 7 EPCI du PETR**
- **Dépasser l'échelle du territoire**



Phase 1



Phase 2



Plateforme interactive sur le profil alimentaire

Caractéristiques géographiques

Choix du territoire

Cet onglet vous permet de vérifier le périmètre du ou des territoire(s) pris en compte et d'avoir quelques données de contexte.

- [Ariège] - CA Foix Varilhes
- [Ariège] - CC Arize Lèze
- [Ariège] - CC Haute Ariège
- [Ariège] - CC Pays de Mirepoix
- [Ariège] - CC Pays de Tarascon
- [Ariège] - CC Pays d'Olmes
- [Ariège] - CC Porte Ariège Pyrénées
- Département Ariège (09)
- PETR de l'Ariège
- Région Occitanie

123 138

Population en 2018

3 251

Superficie (km2)

38

Densité de population (hab/km2)

233

Nombre de communes

0

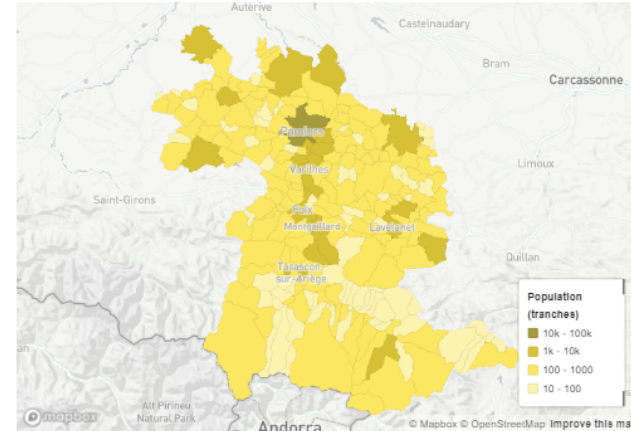
Communes créées depuis 2000

0

Communes disparues depuis 2000

Vous pouvez choisir un ou plusieurs périmètres géographiques pour lesquels les données s'afficheront. Attention si plusieurs territoires sont sélectionnés, les chiffres s'additionnent. Il ne faut donc pas sélectionner des territoires qui se chevauchent.

Population 2018 par commune



Commune	Code INSEE de la commune	Population en 2018
Pamiers	09225	15 603
Foix	09122	9 452
Lavelanet	09160	6 099
Saverdun	09282	4 841
Mazères	09185	3 875
Varilhes	09324	3 436
La Tour-du-Crieu	09312	3 193
Mirepoix	09194	3 130
Tarascon-sur-Ariège	09306	3 028
Saint-Jean-du-Falga	09265	2 863
Laroque-d'Olmes	09157	2 412
Lézat-sur-Lèze	09167	2 336
Verniolle	09332	2 274
Montgailhard	09207	1 474



Plateforme interactive sur le profil alimentaire

Production agricole

186 751

Hectares agricoles

325 118

Superficie totale (hectares)

57 %

Part de la surface agricole

123 138

Population en 2018

15 166

m² agricole par habitant

3 641 696

Hectares agricoles

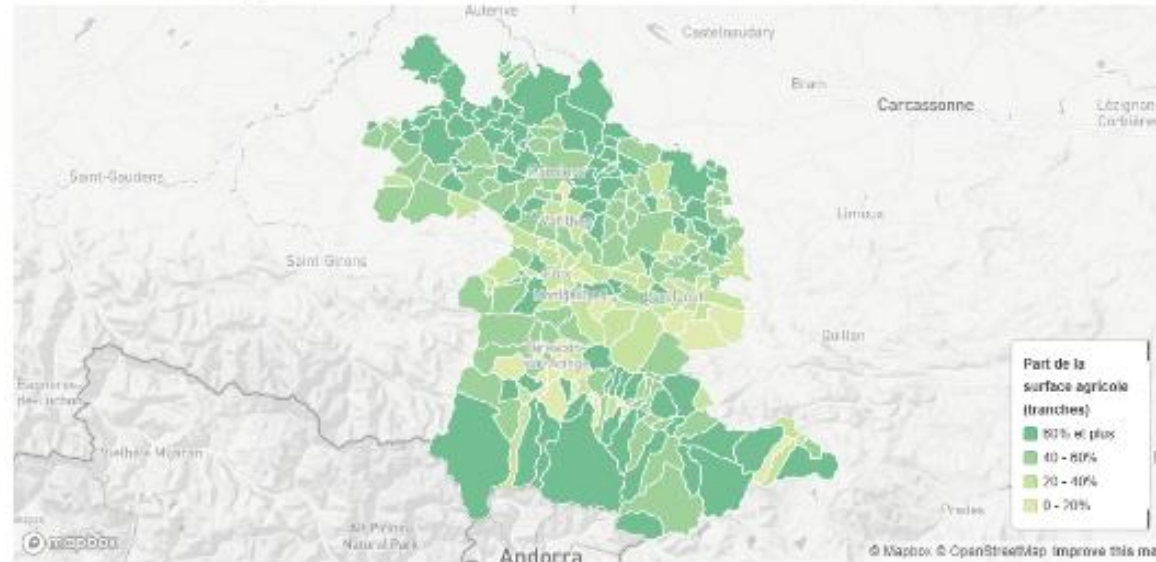
50 %

Part de la surface agricole

6 188

m² agricole par habitant

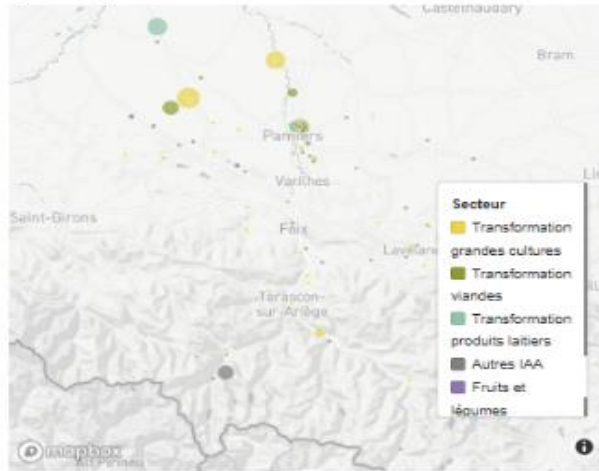
Part de la surface agricole dans la surface totale des communes (RPG)



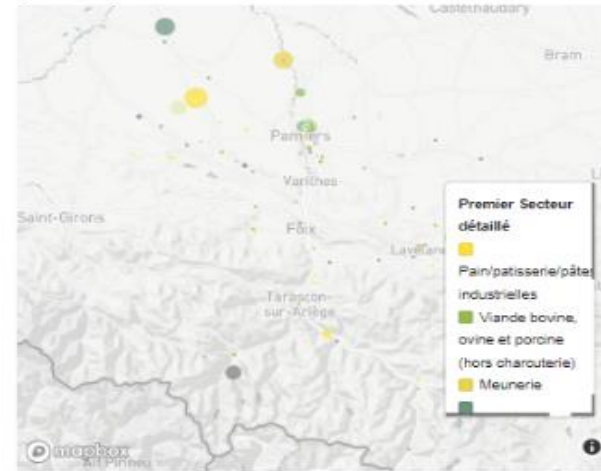
Plateforme interactive sur le profil alimentaire

Milieu de chaîne

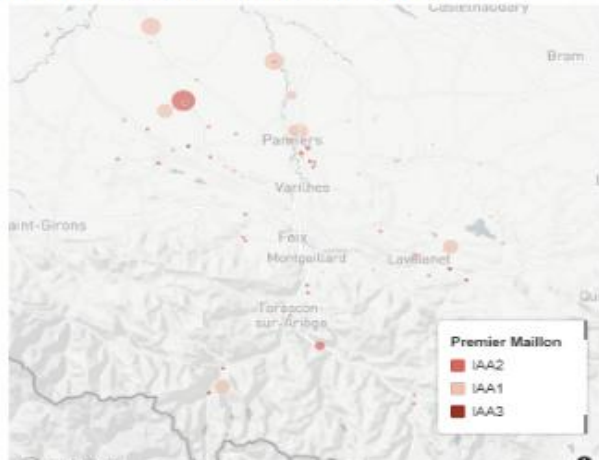
Les établissements du milieu de chaîne (Sirene)



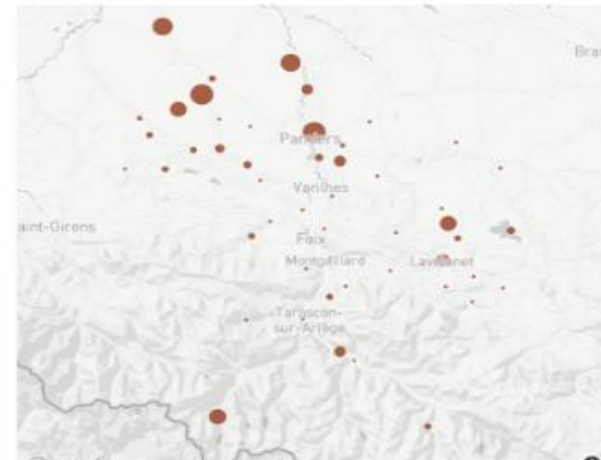
Les établissements du milieu de chaîne (Sirene) - Nomenclature détaillée



Les établissements du milieu de chaîne selon le niveau de transformation (Sirene)



Estimation de l'emploi total par commune (Sirene)



MERCI DE VOTRE ATTENTION